

## **Dossier de presse**

**7 octobre 2021**

**Accès aux Soins - les spécialistes en première ligne**

**Nouveaux modèles, nouveaux services**

**Avenir Spé présente un programme ambitieux d'évolution  
radicale des médecines de spécialités**

Alors que la quatrième vague semble doucement s'éteindre, les négociations de l'Avenant 9 qui viennent de se dérouler marquent les limites de la réforme du système. Pourtant les enjeux de transformation rendus si lisibles par la crise sont énormes, poussés par les besoins de santé en ville, la chronicisation des pathologies et leur complexité.

Avenir Spé - Le Bloc marque un tournant dans la défense des droits des médecins et s'attèle à bâtir des solutions pragmatiques pour faire face aux défis des besoins médicaux croissants et d'organisation des soins. Notre volonté est de construire une réponse durable avec les représentants incontestables des médecins généralistes.

Pour mieux répondre aux attentes des adhérents, Avenir Spé a réalisé en janvier et avril une grande consultation<sup>1</sup>avec le soutien de l'assureur Branchet, pour mieux comprendre leurs situations, leurs ressentis pendant la crise et leurs attentes futures.

Parmi les enseignements clé ; Les médecins expriment leurs besoins de services et d'accompagnement personnalisé à commencer par une assistance juridique. La majorité de ces médecins attendent du syndicat qu'il facilite l'accès à des formations notamment sur la gestion des risques.

Concernant les préoccupations tarifaires et financières, le regroupement au sein d'entreprises médicales est plébiscité par les jeunes praticiens qui s'installent. Ils sont en quête d'une certaine autonomie financière face aux groupements de clinique comme aux fonds d'investissement qui se déploient dans la santé

Surtout La crise aura mis en exergue le manque de reconnaissance et la sous sollicitation des spécialistes libéraux par les autorités sanitaires. Ils estiment n'avoir été que sporadiquement inclus dans les décisions locales. Cela confirme le ressenti de perte de reconnaissance et de résonance du statut de spécialiste libéral l'enjeu majeur d'un travail de revalorisation identitaire attendu du syndicat.

## I - La médecine de spécialité libérale, une reconnaissance largement insuffisante

*Gagner le pari de la reconnaissance, c'est gagner le pari de l'accessibilité aux soins spécialisés pour tous, de redonner un sens à l'exercice spécialisé libéral et reconquérir les cœurs des usagers.*

### - PLFSS 2022 – un budget encore très impacté par la crise sanitaire

L'analyse de l'avant-projet du PLFSS 2022 montre qu'il ne se trouve aucune mesure en faveur **des spécialités médicales et chirurgicales alors que celles-ci ont été durement frappées par la pandémie de COVID**. Leurs revenus ont considérablement baissé à cause d'une activité chirurgicale freinée jusqu'à présent ; encore ralentie aujourd'hui par le manque d'effectifs. Rien n'y est spécifiquement prévu pour la réorganisation de la médecine spécialisée, en particulier la **valorisation de l'expertise clinique, la coordination médicale et** le développement des Equipes de soins spécialisés pourtant appelée par la loi de santé.

Au contraire, deux articles annoncent explicitement une **déstructuration de l'offre de soins par l'accès direct aux kinésithérapeutes et aux orthoptistes** auxquels des prérogatives incroyables sont accordées sans aucune garantie de formation ni de pertinence. Cette ouverture « débridée » et peu « encadrée » de ces disciplines à

l'activité paramédicale pourrait aussi absorber une partie du budget accordé aux « soins de ville ».

#### Détails par sous-objets

	Augmentation en niveau des sous-ONDAM en 2022	Taux d'évolution des sous-ONDAM en 2022
<b>ONDAM total hors crise</b>	<b>8,4 Md€</b>	<b>+3,8%</b>
Soins de ville	3,2 Md€	3,3%
Etablissements de santé	3,7 Md€	4,1%
ESMS-PA	0,6 Md€	4,2%
ESMS-PH	0,6 Md€	4,7%
Fonds d'intervention régional et au soutien national à l'investissement	0,2 Md€	3,2%
Autres dépenses de santé	0,1 Md€	2,8%

Sur ce tableau, la répartition paraît équilibrée. En réalité, elle ne l'est pas si on additionne tout ce qui est réservé aux établissements sous diverses formes... D'autre part, **on n'a pas de précisions sur la façon dont seront ventilés les 3,2 Md€ dédiés au soins de ville et combien il restera pour la médecine spécialisée.**

- **L'avenant 9 : des négociations conventionnelles : loin des enjeux pour la santé des Français !**

Dans l'enveloppe financière annoncée de plus de 700 millions d'euros, seul 140 millions sont véritablement dédiés à la médecine libérale spécialisée. Et **les avancées obtenues ont été de façon très ciblée ne rendant pas compte de** l'expertise clinique alors que les charges et les obligations ne cessent de croître (+2% par an sur les salaires des personnels). Face à un redéploiement des prérogatives par le médecin traitant et forcément généraliste la valeur des actes médicaux reste insuffisante alors que les besoins de santé des français est croissant et, c'est là un enjeu national de santé mais surtout de démocratie et d'égalité

Si l'Avenant n°9 devait permettre de retrouver la confiance par une profonde refondation de notre système de soins mis à mal par la gestion de la crise hospitalo-centrée et en **gouvernance pyramidale absolue, les discussions de fond semblent repoussées à 2023 !**

**Innovation, recherche, coordination interprofessionnelle, soins et ville ... les grands chantiers fondateurs de nouveaux modèles de prise en charge dont ont besoin les citoyens ne sont ni réfléchis, ni accompagnés.**

Depuis plusieurs années les syndicats de spécialité ont entamé une réflexion, pas totalement abouti sur le fait qu'il est impératif de redéfinir une nouvelle organisation des soins. Tous s'accordent qu'il faut donner un nouveau souffle et actualiser les fondements d'un pacte social vieillissant et datant de 1945.

La Crise sanitaire en cristallisant douloureusement le déficit d'accessibilité et de coordination des soins a mis, brutalement, les acteurs au défi d'imaginer de nouvelles organisations des soins, en privilégiant des modèles pragmatiques, efficaces et souples.

## **II- Un programme ambitieux de transformation de la médecine spécialisée libérale**

Les syndicats de spécialistes sont engagés dans cette voie pour redessiner la proximité géographique, culturelle, sociale et réenchanter la relation de soin – du care ! De la Maison des spécialistes ouverte et convergente au partenariat-innovation, les Spécialistes ont pour ambition la santé pour tous, et pour tous les territoires.

Pour répondre au défi de l'accès des soins, nous commençons déjà à développer des outils de restructuration.

Au-delà des questions financières qui sont capitales et qui occupent le devant de la scène avec l'Avenant 9 très insuffisant par ailleurs, le Syndicat AVENIR SPE pose les bases de 4 chantiers prioritaires et ambitieux pour garantir un accès à des soins de qualité pour tous les citoyens et élaborer une confiance médicale renouvelée (profession-usagers).

- ⇒ **Inventer les parcours de soins** - avenant 9 et accessibilité – Organisation de la proximité – Les outils de la réussite :
  - **Associer les libéraux à la formation académique** pour si besoin augmenter le numerus apertus  
En effet et selon DREES besoin de 20% d'étudiants en plus de médecine en première année pour éviter la pénurie future de médecin en privé et publique. Mais dans les régions les facultés n'augmentent pas les numéros apertus suite à un manque de formateurs alors qu'il existe des ressources, en libéral, beaucoup de collègues spécialistes sont d'anciens chef de clinique, une mise à niveau sur les techniques enseignement sont à mettre en place, mais la majorité des

doyens refusent de nous accorder des maitrises de stages et de recevoir des internes.

- **Favoriser le travail coopératif** (travail aidé, délégations protocolisées, de l'autonomie et du rendre compte) dans un contexte démographique tendu

**Evolution des métiers**, un travail indispensable qui doit se construire en partenariat et non en opposition comme aujourd'hui le fait le ministre au travers des articles 42 et 43 du PLFSS où les orthoptistes et les opticiens veulent devenir indépendants et non coordonnés impactant le modèle des ophtalmologistes qui donne d'excellents résultats mise en place depuis un grand nombre d'années et qui aujourd'hui porte ces fruits. De même pour la pratique de la kinésithérapie le passage en force ne favorisa en aucun cas la coopération et cristallisera les conflits qui se font jours notamment avec les rhumatologues et MPR, de même que les généralistes. Le travail aidé se construit et ne se décrète pas !

- **Télémédecine et de la téléexpertise et consultations avancées** (réflexion proximité et de bassin de vie en élargissement la réponse de façon concentrique / demande - zonage impératif par spécialité (priorité)
- **Redéfinir la feuille de poste des médecins spécialistes** et de généralistes mais aussi de l'ensemble des intervenants (Hôpital, Médico-social, paramédicaux)
- **Equipe de Soins Spécialisés** : Proposition d'une modélisation très large (Ministère- UNCAM dans 15 jours). Analyse et portage des expérimentations. Retour d'expériences des dermatos, ophtalmos
- **SAS** : Des évolutions (place des spécialistes) mais des insuffisances pour obtenir une réussite
- **Pertinence à reconstruire** (Attention particulière envers les radiologues - art 99, vitrine de ce dossier)
- **Education à la santé** / Prévention / Handicap

- **Numérique Dossier patient** (travaux DNS, Groupe de travail-échange avec les éditeurs de logiciels)

⇒ **Le modèle de la « MAISON DU SPECIALISTE » Une approche décloisonnée – ouverte sur la ville en collaboration avec les professionnels de santé du territoire**

Face aux attentes des générations de spécialistes en formation et aux enjeux d'accessibilité Les nouveaux modèles « d'espaces de spécialité dédié » sur le modèle des ophtalmologistes (Pole de spécialité) ou des Maisons pédiatriques ont émergé et doivent être développé et soutenus. Ils augmentent directement les résultats effectifs par une meilleure attractivité, l'efficacité de l'organisation qui permet de traiter plus et mieux de patients et de couvrir un scope de problématiques plus large : un taylorisme de la médecine de spécialité

Mais les médecins ont besoin d'assistance pour maîtriser les cadres juridiques et fiscaux spécifiques de ces modules. Pour les guider le syndicat déploiera une modélisation juridique et économique de ces 'espaces' et proposera des accompagnements clé en main. Il favorisera leur implémentation par une motivation permanent des régulateurs locaux et des acteurs des territoires (élus) premiers concernés par ces futures installations

Ces réflexions et approches seront coanimés par un panel d'acteurs d'horizons différents dont les objectifs seront de construire l'entreprise médical au travers de la notion de l' « Entreprise à missions » Stéphane Le Bouler sera une clé de voute de ce comité

⇒ **L'entreprise médicale libérale de la formation à la finalisation « clé en main**

**A/ Accompagner la formation à l'entreprise médicale**

- ✓ Comme le témoignent les résultats de l'enquête Avenir Spé, le regroupement au sein d'entreprises médicales est plébiscité par les jeunes praticiens qui s'installent. Ils sont en quête d'une certaine autonomie financière face aux groupements de clinique comme aux fonds d'investissement qui se déploient dans la santé. Le besoin d'équipement est également un enjeu lors de l'installation. **Ils ne sont pour l'instant que 15 % à engager** une mutualisation des investissements dans le cadre d'une entreprise médicale libérale de médecins associés.
- ✓ La formation académique des futurs médecins restent peu tournée vers la gestion et les questions juridiques, financières ou administratives qui

environnent la pratique des professionnels de santé libéraux. Un manque cruel pour les médecins.

- ✓ A travers de différents partenariats notamment avec le – **Développement de l'école entrepreneuriale (ETHICARE)** et la proposition de modèles économiques viables et adaptés à la pratique libérale, type de société (SCOOP....Avenir Spé entend contribuer au développement de ces compétences et de profils de professionnels de santé entrepreneurs, gestionnaires.
- ✓ Un pool de membres de syndicat interviendra régulièrement dans l'école et apportera aussi des territoires de stage pertinents

### **B/ L'entreprise médicale « clé en main » : un portefeuille de services pour les spécialistes**

**Pour assister les spécialistes** ; Avenir Spé s'associe au cabinet Branchet et proposer un panel des services innovants : l'offre comprend un portefeuille d'accompagnements (psychologique, technique, etc.) avec Branchet Solutions, mais aussi un appui à la mise en place de solutions digitales innovantes pour améliorer la prévention du risque médical et la relation patient, réduire le risque professionnel et améliorer la qualité et la sécurité des soins délivrés aux patients.

Cet engagement stratégique entend répondre efficacement aux difficultés soulevées par les professionnels sur le terrain et évaluées dans la cartographie des risques opératoires publiée tous les deux ans.

---

### **C/ Le Guichet Innovation au service de l'évaluation & Développement d'un pôle de recherche en vie réelle**

Lors de la présentation de la réforme du système de santé « Ma santé 2022 », le président de la République soulevait l'importance de l'innovation. Dans cette perspective, il a appelé à « un changement de paradigme » afin de s'adapter « **aux évolutions de la science et de notre société, aux nouvelles pathologies et besoins de soins des patients, aux enjeux de la recherche et de l'innovation, pour s'adapter aux aspirations des soignants et recentrer notre système autour du patient.** » Selon lui, la réorganisation relative à la qualité est d'autant plus indispensable « que nous avons aujourd'hui une vraie révolution en termes d'innovation à conduire », qu'il s'agisse de l'hôpital ou des structures privées. Favoriser l'accessibilité à l'innovation auprès des spécialistes libéraux par une lisibilité de leur présence est un axe auquel Avenir spé entend s'employer / Le guichet sera l'occasion de mieux faire circuler les attentes des spécialistes dans leur pratique et les enjeux des entreprises innovantes et de contribuer à mailler le territoire de solutions pratiques et efficaces tant pour les usagers que pour les praticiens.

Face à une approche très hospitalo-centrée de l'évaluation, les spécialistes entendent prendre leur place et contribuer ainsi à une approche plus concrète par des données

en vie réelle. Ils apporteront ainsi leur concours aux organismes évaluateurs des dispositifs médicaux dans un cadre formalisé.

**D/ Création d'un Comité d'Usagers de soins** pour la fabrique des compétences humaines sociétales pivot de la qualité des soins.

En regard des évolutions structurantes qui ont impacté le système de soins que ce soit la HAS comme la création de France asso Santé, la place de l'utilisateur est décisive aujourd'hui dans toute refonte du système : les usagers de soins sont aujourd'hui des partenaires clés dans la fabrique des stratégies thérapeutiques et l'adhésion des patients à leur parcours de soins. Par leur expérience, ils concourent à donner aux praticiens une connaissance du vécu des patients, une appréhension plus fine de la relation aux soins.

La future présidente de la commission Nathalie ROBERT présidente du Comité des usagers du GHT de l'Ouest apportera ainsi ses réflexions aux chantiers de refondations auquel Avenir Spé s'attaque en 2022.

---

### **III - Une approche prospective et pragmatiques des Ressources médicales, un syndicat qui construit demain -La mutation syndicale**

Avenir Spé est fortement engagé par ses chantiers dans le renouvellement et la diversification de la médecine de spécialité et la garantie d'un accès équitable condition du pacte social

Au travers de la modélisation économique et de l'entreprise « clé en main » : un portefeuille de services pour les spécialistes (juridique, administratif, politique, professionnels) comme d'un travail en proximité avec les élus locaux et les acteurs territoriaux Communauté commune...Avenir Spé **accompagne la réussite des médecins dans leurs espaces et contribue à un nouveau pacte social**

Le syndicat assure le rôle d'interlocuteur des pouvoirs publics dans la construction **nouvelle convention 2023** réfléchi au regard et dans l'analyse croisée des verticalités et des besoins de santé (approche organisationnelle- ressources et tarifaire).

Au niveau national mais aussi en local par une relations étoffée avec les URPS-ARS-Faculté rendue possible par une implication plus forte des libéraux dans la formation.

Pour réussir **cette cartographie médicale harmonisée aux besoins** il conviendra de permettre :

- Projection croisée de l'évolution des besoins, la démographie, et l'évolution / Evolution des métiers (donc la formation nécessaire)
- Outils de monitoring des besoins médicaux par territoire pour planifier les évolutions sociologiques puis médicales et les nécessités d'ajustement socio culturels (langue par exemple)
- Penser la ressource avec des indicateurs précis de besoins (Geosanté) qui permet de remonter la sociologie des populations cibles et de cartographier les zones sensibles
- Assurer **une véritable reconnaissance** du personnel des cabinet médicaux

Pour favoriser et garantir une équité de traitements des praticiens dans les établissements de soins, avenir Spé apporte une composante très opérationnelle : la **création de comités stratégiques de liaison avec les établissements de soins territorialisés assurés par ses délégués régionaux**, en lien avec les CME. Ces instances pourront ainsi gérer un comité de médiation (déprogrammation...)

Afin de penser les nouveaux modèles financiers qui permettront de maintenir le système de prise en charge, Avenir spé engagera des discussions avec les différentes complémentaires pour pallier à la carence de professionnels de santé dans les discussions

- Réflexions place ACM
- Construire la proximité grâce au lien avec les syndicats de verticalité

---

## CONCLUSIONS :

Alors que le PLFSS ignore les médecins libéraux et que le Ségur de la santé a oublié le rôle de la médecine libérale, les acteurs syndicats apportent des réponses concrètes en lien avec la réalité de terrain pour répondre à la population en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la santé en nouant des partenariats forts et contractualisés

Il engage une dynamique collégiale – médecins – élus – patients - forte, inclusive et orientée sur l'efficacité. Pour cela il accompagne les nouveaux modèles et usages nécessaires aux exigences des nouvelles géographies – sociologies de soins

Tout ceci doit permettre d'améliorer les conditions et la qualité de travail de médecins libéraux, pour mieux allier vie professionnelle et vie personnelle, et continuer à rendre attractif la médecine libérale

### **Avenir Spé le Syndicat Compagnon**

#### **Contact Presse**

Vanessa RALLI

Tél : 33 6 61 18 06 52

[vanessa.ralli@kpl-presse.fr](mailto:vanessa.ralli@kpl-presse.fr)